



COMMUNIQUÉ

COMMENT VENDRE LA PRESSE EN FERMANT LES POINTS DE VENTE ?

C'est pourtant ce qui semble être la nouvelle stratégie des dirigeants de la SAD et du Groupe Presstalis. Depuis quelques semaines, les dépôts du groupe (agences SAD ou dépôts Soprocom) ont décidé unilatéralement de ne plus approvisionner certains points de ventes PVC et PVQ, provoquant de fait leur fermeture.

Si les dépôts peuvent procéder à la fermeture du diffuseur en cas d'impayés, ici la motivation est toute autre. En effet, prétextant un niveau de chiffre d'affaire du diffuseur insuffisant au regard des coûts engagés pour son approvisionnement, les directions des dépôts ont décidé de liquider ces points de ventes.

Balayées les grandes déclarations au moment du plan Défi 2010 et des États généraux sur la nécessité de multiplier les points de vente ! Terminé le maintien du commerce de proximité ! Fini le droit à l'information plurielle ! Anéanti tout le travail des commerciaux du groupe Presstalis pour créer et maintenir des points de ventes ! À en croire les tenants de la logique comptable, c'est l'exigence de rentabilité qui prime pour le maintien d'un point de vente.

Pour notre organisation syndicale, ces mesures prises sans débat ni concertation sont contraires aux intérêts du groupe, des salariés et des lecteurs. D'ailleurs, ces suppressions arbitraires commencent à susciter des réactions parmi les élus, les clients et les habitants des territoires concernés.

La profession, et en premier lieu les éditeurs, ne peut cautionner une telle logique qui demain conduira à s'interroger sur le coût des tournées dédiées l'après-midi au journal *Le Monde*. Faudra-t-il les arrêter du fait qu'elles ne sont « pas assez rentables » ? Et après, c'est toute la distribution qu'il faudra arrêter !

Ces décisions prises dans la précipitation sont une mauvaise réponse aux difficultés que connaît le groupe Presstalis et pour lesquelles les éditeurs ne sont pas exempts de responsabilité.

Cette vision, notre organisation syndicale ne peut la partager. Pour le SGLCE, le débat doit nécessairement porter sur le produit presse et son rôle pour garantir une information pluraliste nécessaire au débat démocratique, mais aussi sur les moyens à allouer au réseau de la distribution de la presse pour assurer ses missions assimilables à des missions de service public. Sur ces aspects, nous sommes prêts à faire valoir nos propositions pour le maintien d'un système de distribution égalitaire, notamment dans le cadre du rendez-vous que nous avons sollicité au ministère de la Culture et de la Communication.

Paris, le 31 mai 2012